

Se recycler à l'habilitation électrique BS-BE Manœuvres (personnel non-électricien effectuant des opérations d'ordre électrique simples)

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1 jour - 7:00 heures

Tarif

270.00 € HT soit 324.00 € TTC par participant

Public

Personnel non-électricien, d'exploitation ou d'entretien appelé à effectuer des interventions hors tension limitées :

- Au remplacement à l'identique d'un fusible, d'une lampe, d'un accessoire d'appareil d'éclairage, d'une prise de courant, d'un interrupteur...
- Au raccordement simple sur des circuits terminaux
- Au réarmement d'un dispositif de protection

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage (présentation par l'employeur de l'avis individuel nominatif d'habilitation).

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Formation théorique individualisée, utilisant un outil multimédia, avec système d'entrée/sortie permanente.

Le formateur accueille le participant, le connecte à l'outil multimédia, lance la session avec une phase d'introduction pour apprivoiser l'outil multimédia et répondre aux questions du stagiaire pendant toute la durée de la formation. Formation pratique en groupe réduit sur maquette

Etudes de cas, mises en situations individuelles et collectives.

Salle de formation équipée.

Profil de l'intervenant

Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'électricité, assurant également des missions techniques auprès des entreprises.

Informations complémentaires

Se munir de ses équipements de protection individuelle (écran facial NF EN166, gants isolants de classe 0, chaussures de sécurité) pour les travaux pratiques.

Objectif professionnel

Renouveler son habilitation électrique BS-BE Manœuvres (personnel non-électricien effectuant des opérations d'ordre électriques simples)

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réactualiser ses connaissances et maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée
- Intégrer les principales modifications de la norme NF C 18-510
- Exécuter seul en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples

Contenu

Retour d'expérience

Analyse des accidents

Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brulure

Habilitation BS/BE manœuvre : principe, symboles, autorisation et interdictions

Instructions de sécurité spécifiques aux opérations

Protection collective : mesures, équipements et signalisation

Protection individuelle et leurs fonctions

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés pendant les travaux

Les étapes de la mise en sécurité d'un chargé d'intervention élémentaire BS : VAT, remise sous tension

Mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire BS : Délimiter et signaler la zone d'intervention

Mesures de prévention lors des manœuvres

Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant

Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18-510 = 3 ans

Critères et modalités d'évaluation

Vérification des acquis par le formateur à partir des éléments issus de l'outil Multimédia et d'un QCM.

Si réussite aux épreuves (1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique), délivrance d'un avis individuel nominatif d'habilitation.

Proposition pour titre d'habilitation électrique : Avis du formateur donné sur le niveau requis par le stagiaire permettant au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.